

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018 à 19 h 00

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des délibérations, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, sous ce pli, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 0 Approbation des procès verbaux des séances du Conseil Municipal du 25 mai et 22 juin 2018
- 1 Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées – Modification de la composition
- 2 Institution d'une taxe annuelle sur les friches commerciales
- 3 Convention de répartition du produit des forfaits de post-stationnement avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- 4 Château-Musée – Dépôt d'œuvres de l'État - Transfert de propriété
- 5 Château-Musée – Deux dons d'œuvres pour le musée principal
- 6 Dénomination du Centre Jacques Percereau
- 7 Travaux place de la Bilange – Transfert temporaire du marché de plein air vers la place de la République
- 8 Création d'un parcours sportif de proximité - Sollicitation du fonds de concours spécifique de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- 9 Expérimentation d'une démarche éco-responsable sur les équipements sportifs communaux – Convention Ville de Saumur – Saumur Agglopropreté – AS Bayard football
- 10 Contrats d'apprentissage – Année scolaire 2018 – 2019
- 11 Lotissement communal " Les Pierre Maries " à Saint-Lambert des Levées – Cession du lot n°4 au profit de Monsieur Francis MARTIN et Madame Emmanuelle ANDRE
- 12 Secteur du Chemin Vert à Saumur – Rue du Docteur Schweitzer et 959 avenue François Mitterrand – Acquisition de locaux commerciaux
- 13 Manège Bossut à Saumur – Place Charles de Foucault – Cession au profit de la SARL Holding FRC

- 14 Locaux rue Corneille et Chapelle Saint-Jean à Saumur – Bail emphytéotique au profit de la société LC
- 15 Rue de la Rempure à Saint-Lambert des Levées – Cessions de terrains
- 16 Fondation du Patrimoine – Lancement d'une campagne de souscription
- 17 Exercice 2018 – Attributions de subventions
- 18 Emprunts structurés à risque – Fonds de soutien aux collectivités locales – Convention avec l'État - Avenant
- 19 Marché public pour une prestation pour l'évaluation des risques psychosociaux – Groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Saumur – Avenant à la convention
- 20 Aménagement du site Clairefond – Croix verte – Effacement des réseaux – conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage temporaire au profit du Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine et Loire (SIEML) - Avenant pour travaux supplémentaires à la convention liée aux rues de l'ancienne gare et des Îles
- 21 Grands projets d'aménagements – Bilan - Information
- 22 Eurocamp – Bilan – Information

COMPTE RENDU DES DECISIONS prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 17 novembre 2017, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saumur, le vendredi 31 août 2018
Le Maire de la Ville de Saumur



Jackie GOULET

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).